

Financement de la formation

Tarif :

Participation financière (hors frais de repas à la charge des participants) :

- Chèque à joindre au bulletin d'inscription, à l'ordre de FRSEA BFC (Organisme de formation non soumis à la TVA)
 - Stagiaire ressortissants VIVEA (sous réserve d'acceptation du financement par VIVEA) 55€
 - Pour les non-ressortissants VIVEA (pour les salariés agricoles : contactez OCAPIAT) 352€

Durée

- 11h00 – 9h00 à 12h30 Et de 13h30 à 17h00 - 9h00 à 13h00

Objectifs de la formation

- Acquérir les méthodes pour rédiger son DUER et évaluer la pénibilité associée à ses activités.
- Acquérir la connaissance du logiciel SYSTERA pour rédiger et actualiser son DUER
- Identifier les principales réglementations à respecter concernant les salariés et stagiaires sur l'exploitation.

Pré-requis nécessaires pour participer à la formation et public

- Aucun pré-requis.
- Être Exploitant agricole

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Modalités d'accès : nous contacter
- Dates : 27 et 28 avril 2023
- Lieu : CCI DE CHAROLLES – Salle du RDC – Rue de Grenettes – 71120 Charolles

Moyens pédagogiques et techniques

- Outils pédagogiques : Diaporama, exercices pratiques, prise en main du logiciel SYSTERA.
- **Matériel : Ordinateur portable avec connexion wifi**
- Moyens d'encadrement : juriste

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Evaluation des capacités acquises par chaque stagiaire : au cours de la formation, plusieurs exercices pratiques seront soumis aux stagiaires de façon à utiliser et à vérifier la bonne utilisation des connaissances théoriques apportées.
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires : remise d' un questionnaire de satisfaction.

Contact

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
Mme Isabelle DUMONT
mail : service.emploi@fdsea71.fr
Tel : 03.85.29.56.50
Site : www.fdsea71.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap (mobilité, surdit  ...), merci de nous en informer afin que nous puissions adapter l'organisation, les outils et la pédagogie de la formation. Au cas où nous ne serions pas en capacité de mettre en place la formation, nous pourrions vous accompagner en vous orientant vers un partenaire spécialisé
Site MSA - Reconnaissance du handicap
<https://www.agefiph.fr/bourgogne-franche-comte>

Organisme de formation

FRSEA Bourgogne-Franche-Comté _ N° d'activité 43250256425
1 rue des Coulots - 21110 BRETENIÈRE
Tél : 03 80 48 43 31 - Fax : 03 80 48 43 32 SIRET : 44237582000010 - APE : 9412 Z